

Commission de coordination et de suivi de la Formation "prise en main de la plateforme Moodle"

La commission de coordination et de suivi de la **formation "prise en main de la plateforme Moodle"** décidée par le MESR, a été installée par le Recteur de l'Université en date du 22 novembre 2022.

La commission est composée de :

- Coordinateur de la Cellule d'Accompagnement de la formation des enseignants
- Du Responsable du Centre CSRICTED
- De la Responsable de la plateforme Moodle
- Des 03 formatrices
- **Du Directeur de l'ISTA**
- **Des 06 V/Doyens de facultés chargés des études**

La commission est chargée :

- de mettre en place et de suivre un programme pour la "prise en main de la plateforme Moodle" au profit de l'ensemble des enseignants recrutés avant 2016 (selon des priorités).
- de le notifier aux enseignants concernés
- de sélectionner les formateurs
- de faire le bilan à la fin de la chaque session et de l'envoyer au secrétariat de la CNEAD

Le programme de formation comporte l'organisation de cours et sessions notamment sur :

- l'utilisation des TIC dans l'enseignement supérieur
- les modalités d'élaboration des cours et communication pédagogique
- les modalités d'évaluation des étudiants
- l'enseignement à distance

Le contenu du programme de travail d'accompagnement, élaboré par la Commission Sectorielle d'Implantation et de Suivi de l'Enseignement à Distance dans les Etablissements d'Enseignement Supérieur, est joint en annexe dans le "Guide d'accompagnement".

Les V/Doyens des Facultés et le Directeur de l'ISTA sont appelés à contribuer à la facilitation de la réalisation des objectifs de la formation, notamment en :

- inventoriant les unités d'enseignement transversales des 2 cycles (L et M),
- dressant la liste des enseignants en charge de ces unités d'enseignement transversales.
- sensibilisant et en inscrivant les enseignants selon la priorité
- assurant le suivi de la formation en collaboration avec les chefs de département.

Les ingénieurs informaticiens des facultés et de l'ISTA assurent l'inscription des enseignants concernés sur la plateforme Moodle et contribuent techniquement à la formation.

L'université de Skikda prend en charge la formation et organise en présentiel des sessions à partir du 06 décembre 2022.

Une première priorité est accordée aux enseignants qui enseigneront les unités transversales pendant le deuxième semestre, dans l'optique de les assurer en mode hybride.

Une deuxième priorité est accordée aux enseignants ayant uniquement des dépôts statiques (PDF ou Word) dans la plateforme de leur établissement

Une première session de 02 jours aura lieu le 06 et 07 décembre 2022, elle est destinée aux 14 enseignants inscrits à la suite l'appel lancé sur le site de l'université.

Nous restons disposition pour tout complément d'information

Cordialement

Pr Messaoud Legouera
Coordinateur